

Le nouveau centre de transfert des déchets sera livré en juin

Les travaux de modernisation et d'extension du site du Grenouillet ont démarré en septembre

C'est évident : le bâtiment jaune rongé par la rouille implanté au Grenouillet, qui fait aujourd'hui encore office de centre de transfert des déchets, fait tâche dans le paysage. Heureusement, il ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Et pour cause : la station va être remplacée par une nouvelle actuellement en construction à quelques mètres de là.

Les travaux de modernisation et d'extension du site ont démarré en septembre dernier. La mise en service du nouveau centre devrait intervenir au mois de juin si l'on en croit le Sieceutom (syndicat intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une usine de traitement des ordures ménagères), qui en a la charge. Installé sur l'ancienne usine de compostage d'ordures ménagères créée en 1978 et démantelée en 2006, l'équipement sert depuis à stocker les ordures ménagères issues de Cavailon et des communes environnantes avant de les acheminer vers le centre de tri et de valorisation de Vedène.

Plus aux normes, l'actuelle station devait être absolument requalifiée. Une rénovation a un temps été envisagée. Mais le syndicat a jugé son coût trop important. Autre problème : le bâtiment est situé en zone inondable. Finalement, le Sieceutom a décidé de reconstruire le centre de transfert des déchets à quelques encablures de l'actuel. À noter qu'une zone refuge sera créée au cas où la Durance déborderait.

Le nouvel équipement devrait permettre plusieurs améliorations selon les responsables du syndicat, son président et son directeur, respectivement, Christian Mounier et Éric Malzieu. D'abord d'un point de vue esthétique. Ensuite sur le plan des conditions de travail. Les agents, tout comme les voisins de l'équipement, au premier rang desquels le centre de recherches et d'études européen de Saint-Gobain, ne souffriront plus (ou moins) des nuisances olfactives dues au stockage des ordures.



Bonne nouvelle : ce nouvel équipement devrait permettre de diminuer les nuisances olfactives.

/ PHOTOS J.-L.P. ET J.B.

Car, et c'est là la principale avancée, les déchets ne resteront entreposés sur place plus que quelques heures (24 au maximum).

Système gravitaire

Avec cette nouvelle construction, c'est tout le fonctionnement du transfert des déchets qui sera revu. Jusqu'ici, comme nous le rapportons plus haut, ils étaient stockés dans une fosse à ciel ouvert avant d'être chargés dans les semi-remorques à l'aide d'un grappin. Demain, "au lieu d'avoir un grappin et donc une équipe qui est obligée de travailler toute la journée pour transférer les déchets, on aura un système gravitaire. Les bennes à ordures ménagères vont se positionner en

haut de la nouvelle station et vider ainsi directement leur chargement à l'intérieur des camions qui partiront sur l'unité de valorisation énergétique de Vedène", indique le directeur du syndicat Éric Malzieu.

Ce nouveau procédé va permettre d'économiser les coûts d'exploitation autrefois induits, environ 180 000 euros. C'est moins que ce que devra payer chaque année le syndicat pour rembourser l'emprunt contracté pour construire le nouveau centre de transfert des déchets du Grenouillet. "Au bout du compte, on aura quelque chose qui sera bien plus performant et qui nous coûtera moins cher", se réjouit le président du Sieceutom, Christian Mounier.

Jonathan BELLON

REPÈRES

- **2,5 M€**, le montant des travaux entièrement financés par le Sieceutom. Un projet pour les 15 ans à venir.
- **5**, le nombre de quais prévus, soit deux dévolus à la collecte sélective et trois aux ordures ménagères, avec la possibilité de créer un quai supplémentaire pour chaque type de collecte.
- **24 000 tonnes**, la masse de déchets qui arrivent chaque année sur le centre du Grenouillet.
- **Le Sieceutom** a été créé en 1973 par le regroupement de quatre communes : Cavailon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Cheval Blanc et Fontaine de Vaucluse. Il est devenu, depuis, le Syndicat Mixte Intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères auquel trois communautés de communes ont délégué la compétence traitement. Il est composé des communautés d'agglomération et de communes suivantes : Luberon Monts de Vaucluse (LMV), Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse (CCPSMV), Territoriale Sud Luberon (Cotelub). Depuis le 1^{er} mars 2018 le syndicat est en charge du traitement des déchets de 26 communes, soit une population de plus de 80 000 habitants.



À gauche, l'actuel centre de transfert des déchets, un vieux bâtiment rongé par la rouille. À droite, ce à quoi ressemblera la future station actuellement en construction.